INSTITUT DU TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE

DEPARTEMENT DE GOUVERNANCE

BUREAU TECHNIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

B.P. 2901 KIN/R.D. CONGO

TEL. : +243 821776118 / 897158610

E-mail : itac.orgsr@gmail.com, web : www.itac-ilca.org

LE CONGRES SOUS REGIONAL DES DELEGATIONS SYNDICALES DE 11 PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE

BRAZZAVILLE, du 22 au 24 JUILLET 2024.

Le message de Prof. AKUMA BAINOMBAY Daniel, Chef du Département de Gouvernance de l' ITAC

En vertu des dispositions de la convention 87 de l'OIT , portant sur les droits syndicaux et la liberté syndicale , complété par les dispositions pertinentes des codes du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale portant sur l'éducation ouvrière obligatoire , l'Institut du Travail d'Afrique Centrale à travers son Département de Gouvernance en collaboration avec le Conseil Régional des Syndicats d'Afrique Centrale et le soutien technique et moral des Centrales professionnelles nationales , régionales et internationales organisent à Kinshasa Malebo , le 1er Congrès des Délégations syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale.

C'est certainement une période passionnante dans la préparation du Congrès des Délégations Syndicales des secteurs publiques et prives de 11 pays de l'Afrique Centrale (CODSAC/2023) qui regroupera les Leaders des Organisations Syndicales et les délégués syndicaux , membres des délégations syndicales des Entreprises, Etablissements des toutes natures , des Administrations publiques nationales, provinciales et locales de l'Angola, Cameroun, Burundi, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, RCA, République du Congo/Brazzaville, Rwanda, Sao tome et Principe et le Tchad (11 pays de l'Afrique Centrale, membres de la CEEAC) ,qui luttent chaque jour contre les conditions de vie et du travail infrahumaines, l'exploitation des travailleurs et des fonctionnaires, des salaires des misères, le dumping social, impayement des salaires…. Et qui doivent sortir de cette situation, avant 2030, date ou tous les pays du monde doivent atteindre l'objectif du travail décent de l'OIT.

Le 1erCongrès des Délégations Syndicales des pays de l'Afrique Centrale est un grand évènement syndical de l'Afrique Centrale depuis 1960, la date de nos indépendances, parce qu'il nous permettra de construire l'Unité et la Solidarité syndicale agissante entre les travailleurs et les fonctionnaires de 11 pays de l'Afrique Centrale et de relever ensemble les défis auxquels les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans sont confrontés dans notre sous-région.

Les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans, forces principales du progrès, veulent participer à la construction d'un espace vital (Afrique Centrale) ou le progrès, la prospérité et le développement durable est une priorité pour tous, un espace vital ou il fait très beau pour vivre, excepte des conflits, de mésentente et des guerres.

Sur 31.517 Délégations Syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale et plus de 5.000 syndicats, Nous attendons à Brazzaville , République du Congo , 750 Délègues Syndicaux et Leaders Syndicaux qui viendront de 11 pays de l'Afrique Centrale et qui seront pris en charge par leurs Employeurs (conformément à la loi sur l'éducation ouvrière des tous les pays de l'Afrique Centrale)) , pour partager dans l'Unité et la Solidarité au premier Congrès des Délégations Syndicales de l'Afrique Centrale pour partager notre longue et riche expérience au sein de notre délégation syndicale et de la conquête du travail décent .

Nous travaillons pour vous et avec vous pour rendre votre séjour à Brazzaville très agréable en mettant à votre disposition toutes les informations qui sont mises à jour pour vous aider d'organiser votre voyager à Brazzaville dans les meilleurs conditions possibles.

Ce congrès s'annonce comme le plus grand événement syndical Sous Régional de l'histoire de l'Afrique Centrale indépendante et nous devons y participer très nombreux.

J'ai le plaisir de vous annoncer que les délégations syndicales des toutes les Entreprises, Etablissements des toutes natures, les Administrations publiques nationales, provinciales et locales, les PMI et PME de 11 pays de l'Afrique Centrale seront représentés par leurs délégués syndicaux ou les représentants syndicaux des travailleurs et des fonctionnaires.
Nous félicitons sincèrement, nos Camarades de la RDC, qui ont déjà confirmé la participation de 186 Délégations Syndicales, la Démocratie Ouvrière et le partenariat social agissant oblige.

Nous vous attendons très, très nombreux au premier CODSAC/2024 à Brazzaville la verte ..

Vice-Président du CODSAC/2023

1. DESCRIPTION.

Depuis les indépendances de la majorité de pays de l'Afrique Centrale, en 1960, les travailleurs et fonctionnaires de l'Afrique Centrale ne se sont jamais réunis pour parler de leurs problèmes communs, renforcer la solidarité ouvrière et envisager des solutions idoines pour leurs intérêts et ceux de notre Sous-région dans le cadre de l'Afrique Centrale de Développement au service des citoyen.

Le développement de l'Afrique Centrale n'est pas possible si nous ne tenons pas compte de QUATRE piliers principaux à savoir : la paix, la solidarité, la liberté, et la justice sociale pour tous. Les travailleurs et fonctionnaires de l'Afrique Centrale doivent être capable de se mobiliser pour faire face aux défis de notre époque qui sont la pauvreté au travail, inégalité sociale, le chômage, le sous-emploi, les mauvaises conditions du travail et de vie, le dumping social, les salaires de misère, les effets néfastes du changement climatique au travail Et c…

Il est temps pour nous de recourir au syndicalisme et la solidarité pour engager ensemble la lutte syndicale et relever tous les défis auxquels, les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans de l'Afrique Centrale sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions et dans la vie courante. Il s'agit :

1. La lutte contre la pauvreté au travail (7 travailleurs et fonctionnaires de l'Afrique Centrale sur 10 sont pauvres avec des salaires de misères) ;
2. Des emplois précaires occupent 68% des emplois disponibles ;
3. Le chômage touche 8 individus sur 10 (population active) ;
4. Les conditions du travail infrahumaines (92% des Entreprises, Etablissements des toutes natures et Administration publique n'ont pas des systèmes de santé et sécurité au travail moderne et crédible en vertu de la législation nationale, des conventions 120 et 155 de l'OIT) ;
5. La sécurité sociale qui ne dit pas son rôle ;
6. Les conditions déplorables et inhumaines des retraités ;
7. La discrimination fondée sur le Genre au travail :
8. Condition misérable des travailleurs ruraux ;
9. L'absence de dialogue social dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures et Administrations publiques ;
10. L'absence des organes syndicaux de solidarité en Afrique Centrale
11. La situation des travailleurs migrés en Afrique Centrale ;
12. Le travail des enfants en Afrique Centrale :
13. Les conséquences néfastes du changement climatique dans le milieu du travail et dans le monde du travail de l'Afrique Centrale ;
14. La situation des travailleurs de secteur informel en Afrique Centrale
15. Mauvaise gestion des Relations Professionnelles et du travail ;
16. La corruption et l'absence de la lutte syndicale Etc…

C'est à cause de tous ces défis quotidiens auxquels, les travailleurs , les fonctionnaires et les paysans de l'Afrique Centrale sont confrontés que les Délégations Syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale sans distinction de couleur syndicale , encadrés par leurs leaders syndicaux ont décidé d'organiser ce 1er Congrès Sous Régional des Délégations Syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale à Brazzaville du 22 au 24 juillet 2024.

Il est demandé aux Entreprises, Etablissements des toutes natures et aux Administrations publiques nationales, provinciales et locales mais également 5.000 Organisations syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale, 31517 délégations syndicales et 415 Organisations de défense des droits des femmes au travail de mobiliser leurs membres pour une participation active et nombreuse à ce premier Congrès des Délégations Syndicales qui regroupera les Leaders syndicaux , les délégués syndicaux et les Leaders des Organisations de la lutte pour les droits des femmes au travail (ODDF : des Associations des femmes au travail des Unités Genres/Points Focaux Genres) de 11 pays de l'Afrique Centrale.

Le premier Le Congrès Sous Régional des Délégations Syndicales de 11 pays de l'Afrique Centrale, sera organisé à Brazzaville , République du Congo du 22 au 24 juillet 2024 sous le haut patronage de Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre , Chef du Gouvernement de la République du Congo
et aura comme thème principal : ***« LES TRAVAILLEURS ET FONCTIONNAIRES DE L'AFRIQUE CENTRALE A L'HORIZON 2030 ».***

Nous vous souhaitons un agréable séjour à Brazzaville .

2. PERSONNES RESSOURCES.

a. Les Responsables des Relations Professionnelles des Entreprises et Administrations Centrales (Banc Employeur,) ;
b. Les Leaders Syndicaux, les Membres des Délégations syndicales , les Leaders féministes, Dirigeants des Organisations de défense des femmes au travail (Banc Syndical) ;
c. Le Congrès est ouvert aux travailleurs et fonctionnaires des toutes catégories qui souhaitent y participer et qui seront en en ordre de payement de leurs frais pédagogiques.

3. TERMES DES REFERENCES.

Thème Principal : Les Travailleurs et Fonctionnaires de l'Afrique Centrale à l'Horizon 2030 ;

- Pilier N°1 : le monde du travail aujourd'hui en Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, RCA, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad (11 rapports nationaux présentés par les Présidents des intersyndicales nationales) ;
- Pilier N°2 : les conditions du travail et de vie des travailleurs et fonctionnaires de 11 pays de l'Afrique Centrale (la santé et la sécurité au travail et la lutte contre la pauvreté au travail dans 11 pays de l'Afrique Centrale) ;
- Pilier N° 3 : Quel droit du travail pour les pays de l'Afrique Centrale ;
- Pilier N° 4 : La démocratie ouvrière et la protection des droits syndicaux en Afrique Centrale ;
- Pilier N°5 : Le chômage endémique en Afrique Centrale et comment créé des emplois dans l'industrie verte, les services et les infrastructures ;
- Pilier N° 6 : Egalite du genre et des sexes au travail : un rêve ou une réalité en Afrique Centrale ;
- Pilier N° 7 : Quel dialogue social pour 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- Pilier N° 8 : Quelle Administration publique de développement au service des citoyennes et Citoyens de l'Afrique Centrale ;
- Pilier N° 9 : Quelle solidarité syndicale en Afrique Centrale ;
- Pilier N° 10 : Quelle sécurité sociale pour les pays de l'Afrique Centrale ;
- Pilier N° 11 : Comment bâtir l'Afrique Centrale des peuples au service de développement ;
- Pilier N° 12 : Comment le mouvement syndical peut-il arrêter le pillage des ressources des terres et des sous-sols de l'Afrique Centrale.

4. LA POLITIQUE D'INSCRIPTION

L'Inscription de Groupe (formulaire d'inscription en ligne)

Pour les participants individuels, les frais d'inscriptions sont fixés à 250 Dollars Us

L'**inscription de groupe** est ouverte aux groupes de 10 personnes ou plus, faisant partir d'une même Entreprise, Etablissements des toutes natures et Administrations publiques.

Pour inscrire moins de 10 personnes, veuillez utiliser le formulaire individuel d'inscription en ligne. Les **groupes de 20 participants ou plus,** bénéficient d'**une inscription préférentielle de 200 Dollars Us par participant.**

Pour les participants individuels, les frais d'inscriptions sont fixés à 250 Dollars Us Les mêmes tarifs sont appliqués à tous les participants individuels.

Les **noms**, l'adresse complète et le nom de l'Entreprise, Etablissement ou Administration publique doivent être renseignés lors de l'inscription. Les inscriptions tardives **doivent être fournies au moins deux semaines avant la date d'ouverture du Congrès, prévu le lundi 22 juillet 2023**. Le chef de groupe a la responsabilité de s'assurer que chaque participant n'est inscrit qu'une fois.

SVP : Informations obligatoires requises pour l'inscription des délégués : **nom, prénom, adresse e-mail, Tél, société, pays.**

Les frais d'inscription couvriront les dépenses obligatoires ci-dessous :

- Les cérémonies d'ouverture et de fermeture ;
- Plein accès aux séances officielles du Congrès ;
- Plein accès aux présentations numériques, aux symposiums de partenaires et de branche, à l'exposition ;
- Pauses café et déjeuner ;
- Matériels didactiques ;
- Résumé d'e-book.

Visas de la REPUBLIQUE DU CONGO

Pour toutes les informations sur les visas, veuillez se renseigner auprès de votre Ministère des Affaires Etrangères

Frais d'inscription

Les frais s'appliquent aux paiements reçus avant les dates limites indiquées. Nous acceptons les FCFA, Dollars Us et Euros.

Les frais pédagogiques sont exempts de TVA.

	Tarif préférentiel	Tarif normal	Tarif sur place
Frais Pédagogiques obligatoires pour tous les participants	Jusqu'au 30 Décembre 2023	Du 1er janvier au 30 mars 2024	A partir du 01 avril aout au 22 juillet 2024
Membres des délégations syndicales de 11 pays d'A.C	150.000 FCFA (200 DUS)	150.000 FCFA (200 Dollars Us)	180.000 FCFA (250 Dollars Us)
Les membres des ODDF/Travail (points focaux genre , cellules Genres et Unités Genres)	150.500 FCFA (200 Dollars Us)	150.000 FCFA (200 Dollars Us)	210.000 FCFA (300 Dollars Us)

5. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION.

Le participant doit être les responsables des Relations Professionnelles , Dirigeants des Organisations Syndicales des travailleurs et des fonctionnaires, membres des délégations syndicales , leaders des Organisations de la lutte pour les droits des femmes au travail (Unités Genres, Points Focaux Genres et Associations des femmes travailleuses ou fonctionnaires), les représentants des fonctionnaires et les travailleurs dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures, Administration publique nationale, provinciale et locale qui n'ont pas encore organisé des élections sociales :

1. Etre en ordre de payement de vos frais pédagogiques (voir le tarif ci-dessus) ;
2. Etre parmi les personnes ressources citées ci-dessus ;
3. Obtenir le visa de la République Démocratique du Congo le cas échéant ;
4. Avoir été vacciné par la COVID-19 ;
5. Etre les ressortissants ou habitants des pays de l'Afrique Centrale ;
6. Langue officielle du Congrès : le français et le portugais.

Modes de règlement

Le règlement des frais pédagogiques (en Dollars Us uniquement) peut s'effectuer comme suit :

Par virement bancaire

Des frais de traitement de transfert sont à votre charge, les Organisateurs doivent recevoir l'intégralité des frais d'inscription exigés pour tous les participants.

Merci de vous assurer que le nom du participant est mentionné sur l'ordre de virement bancaire.
Les frais bancaires sont à la charge du payeur et doivent être acquittés en sus des frais pédagogiques. Merci de rédiger vos ordres de paiement à :

Intitulé du compte : 00018050020200000041589 Dollars US (*Institut du Travail d'Afrique Centrale*)
Domiciliation bancaire: EQUITY BANK BCDC, KINSHASA, RDC

Swift(BIC) : *BCDCCDKI*

Vos inscriptions ne seront valides qu'après réception complète du règlement par le service des inscriptions, dans les délais requis. Un e-mail confirmant l'inscription ne vous sera envoyé qu'après encaissement des frais pédagogiques.

Les paiements tardifs seront perçus sur place à Kinshasa et facturés au prix d'une inscription tardive. Une copie du virement bancaire (ou autre preuve de paiement) vous sera demandée dans le cas où les frais pédagogiques ont été versés dans le compte de l'ITAC après le 20 mai 2023.

Les frais d'inscription, de voyage et de séjour sont en charge de l'Employeur (le Congrès des travailleurs et des fonctionnaires d'Afrique Centrale est une activité de l'éducation ouvrière qui est couvert par la loi de votre pays).

6. POLITIQUE D'ANULATION.

Toutes les annulations doivent être effectuées par e-mail en amont du calendrier suivant annulations reçues avant le 1 avril 2023 et inclus – remboursement complet annulations reçues entre le 2 avril 2023 et le 30 juin 2023 – remboursement de 30 % des frais d'inscription.

À partir du 1erjuillet 2023 – aucun remboursement ne sera effectué

Veuillez noter qu'en cas d'annulation quelle qu'en soit la date, les frais supplémentaires de traitement bancaire (les frais bancaires) ne seront pas remboursés – ceci s'applique aux paiements par virement bancaire uniquement.

7. HEBERGEMENT A Brazzaville

Nous vous prions de consulter la plateforme BOOKING, FRANCE.COM et les autres pour réserver votre chambre, tout en réservant la copie au secrétariat du Congrès (E-mail : itac.orgsr@gmail.com, WhatsApp: 00243895700569.
Comme le Congrès sera organisé à la salle des Conférences de Ministère des Affaires Etrangères de la République du Congo , ville de Brazzaville , chaque jour de 09h30 à 15h30.

Veuillez transmettre au secrétariat du Congrès votre plan de vol pour permettre à notre service de protocole d'organiser votre accueil à l'arrivée comme au départ.

Cette exigence est valable aussi pour les participants de 26 provinces de la RDC.

VOTRE SECURITE A BRAZZAVILLE

Brazzaville est une ville paisible ou la sécurité des citoyens et des personnes est la préoccupation principale des Autorités, mais vous devez prendre certaines dispositions pour garantir votre propre sécurité. Il s'agit :

1. Evitez de se promener seul pendant des heures tardives ;
2. Evitez de fréquenter des milieux des prostitutions et des drogues ;
3. Evitez de monter les signes extérieurs de la richesse en vue et la présence des tous ;
4. Se porter à Kinshasa comme un très bon citoyen et citoyenne :
5. Le transport local par Taxi à Brazzaville est de 1.000 F CFA (1 ,5 Dollars Us)
6. Un très bon plan dans un restaurant populaire de Kinshasa est de 5 Dollars Us .
7. Jetez vos déchets dans les poubelles publiques svp

VOYAGE ET HEBERGEMENT

Pour le moment, il y a des vols directs vers Brazzaville en destination des tous les pays de l'Afrique Centrale. Entre Kinshasa et Brazzaville, vous traverse le fleuve Congo par Beach Ngobila.

Les voyageurs doivent présenter une lettre d'invitation officielle de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) lors de la demande de visa. L'invitation officielle sera envoyée seulement aux participants en ordre de payement des frais pédagogiques. Veuillez vérifier les exigences en matière de visa auprès de l'Ambassade de la République du Congo dans votre pays.

Les mises à jour sur les tests COVID et autres mesures COVID pour les voyageurs peuvent être consultée à l'internet ou sur les plateformes d'information de votre pays de résidence.

En cas d'escale avec nuit à Kinshasa , les transports de et vers le Beach Ngobila seront organisés par le protocole de l'ITAC. Une personne de contact locale sera disponible. Le transport de Beach Brazzaville vers Kinshasa et vice versa sera organisé par les vedettes fluviales (50 Dollars Us Aller/Retour). Il sera de même, de l'Aéroport International de Kinshasa jusqu'au Centre-ville (50 Dollars Us Aller/Retour) Veuillez réserver votre hébergement auprès de l'hôtel de votre choix.

Les déjeuners et les rafraîchissements seront fournis pendant les jours de congres. Les dépenses pour les dîners varient de 3 à 5 Dollars Us dans les hôtels ou les restaurants Africains de la place.

VACCINATION

Pour les participants venant de l'étranger, une pré-vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire, sinon l'entrée dans le pays vous sera refusée. La vaccination doit être effectuée dans un centre agréé (hôpital, centre de médecine tropicale) autorisé à fournir le vaccin et à délivrer le carnet international de vaccination. Celui-ci doit être présenté aux autorités de contrôle sanitaire à l'aéroport, tant à l'entrée qu'à la sortie. Les vaccinations contre la fièvre typhoïde, le tétanos (associé à la polio et à la diphtérie), l'hépatite A et l'hépatite B ainsi que la méningite sont recommandées mais non obligatoires.

En l'absence de vaccin contre le paludisme, il est fortement recommandé aux voyageurs de prendre un traitement antipaludique avant, pendant et après leur séjour à Brazzaville.

AVERTSSEMENTS CONFERENCES :

Seuls les participants au 1er Congrès des Délégations Syndicales qui peuvent participer aux Conférences et Congres programmés à Singapour mars 2023 Marrakech, Maroc avril 2024, New York (juin 2024), Suède (juin 2024), Lyon/France (juillet 2024) , Waterloo/Bruxelles (Aout 2024).

Les pratiques comme immigration clandestine sont prohibées à l'ITAC. Tous les syndicalistes, les délègues syndicaux et les gestionnaires des ressources humaines y compris les personnes qui souhaitent participer aux différentes conférences reprises ci-dessus, doivent d'abord participer au 1ier Congrès des délégations

syndicales de l'Afrique Centrale, prévu à Brazzaville du 25 au 27 novembre 2023, mois International du Travail.

8. CONTACT.

Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC)
1er Congrès des Délégations Syndicales de l'Afrique Centrale
B.P 2901 KINSHASA GOMBE, RDC
Tél: 00243821776118-903635328 WhatsApp: 00243895700569
E-mail: itac.orgsr@gmail.com site web: www.itac-ilca.org

Fait à Kinshasa le 22 décembre 2022

Chef du Département de la Gouvernance a. i.

Prof. AKUMA BANOMBAY Daniel